



15 avril 2015

Le dégriffage félin — bien se renseigner pour prendre une décision éclairée

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec invite les propriétaires de chat à s'informer adéquatement avant de prendre la décision de faire dégriffer leur animal, une intervention chirurgicale (l'onxyectomie) qui n'est pas médicalement nécessaire et qui comporte des risques de complications. L'Ordre suggère de prendre le temps de discuter avec son médecin vétérinaire afin de bien se renseigner à propos des avantages, des inconvénients et des solutions de rechange à cette opération.

« Le dégriffage félin, comme toute intervention chirurgicale, comporte des risques de complications telles que de la douleur, des infections, des réactions aux produits anesthésiques, et même des changements de comportement. Il s'agit d'une intervention à ne pas prendre à la légère et il importe de considérer les autres options avant d'y avoir recours », précise le Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre. L'intervention consiste à enlever la troisième phalange des doigts et pourrait ainsi être désignée plus précisément comme une phalangectomie. Après l'opération, le poids de l'animal repose davantage sur la deuxième phalange, ce qui peut provoquer des inconforts.

Précautions à prendre

Dans les cas où il prend la décision de faire dégriffer son animal, le propriétaire de chat devrait s'informer auprès de son médecin vétérinaire sur la méthode chirurgicale qui sera utilisée. Une étude récente suggère que l'approche employée pour le dégriffage félin peut jouer un rôle important sur le taux de complications postchirurgicales. L'utilisation d'une lame de bistouri ou le recours au laser chirurgical sont les méthodes les plus efficaces et seraient à privilégier par rapport à la technique dite « de la guillotine ». Le président de l'Ordre, le Dr Bergeron invite également les propriétaires de chat à s'informer à propos de l'analgésie. Le contrôle de la douleur, lors de toute intervention chirurgicale, est une préoccupation constante pour les médecins vétérinaires. Le dégriffage ne fait pas exception et l'analgésie doit être assurée plusieurs jours consécutifs à la suite de cette chirurgie. Toutes les mesures doivent être prises afin de limiter la douleur chez l'animal. Les changements occasionnés par cette chirurgie peuvent entraîner de l'inconfort à court ou à long terme.

Bien que les études actuelles ne permettent pas de déterminer clairement l'effet du dégriffage sur le comportement félin, il est utile de savoir que des changements comportementaux peuvent survenir après l'intervention et qu'ils sont souvent difficiles à déceler. Les études ne permettent pas de déterminer l'ampleur ou l'impact de ces changements avec justesse. Encore une fois, il est important d'en discuter avec son médecin vétérinaire afin de détecter rapidement les problèmes qui pourraient survenir à la suite du dégriffage et d'éviter ainsi les désagréments, et même les abandons d'animal qui pourraient en découler.

Au-delà des questionnements généraux identifiés préalablement, la condition physique de l'animal, notamment son âge, son état de santé et son poids, doit être considérée avant toute intervention chirurgicale.

Les médecins vétérinaires sont les professionnels de la santé animale et veillent au bien-être des animaux. Ils sont soumis à des règles déontologiques et doivent respecter des normes de pratique qui les guident dans leurs actions et leurs décisions. Ils sont donc les meilleurs conseillers. Ainsi, pour toute question ou information supplémentaire, il est recommandé de consulter son médecin vétérinaire.

À propos de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un organisme, constitué en vertu du Code des professions du Québec et de la Loi sur les médecins vétérinaires, qui regroupe près de 2 500 médecins vétérinaires du Québec. Son mandat est d'assurer la protection du public en faisant la promotion d'une médecine vétérinaire de qualité qui vise l'amélioration du bien-être des animaux et le maintien de la santé publique.